



Litige concernant une robe de mariée

Par **Nonodavdav**, le **22/05/2015** à **09:56**

Bonjour, nous avons actuellement un problème concernant une robe de mariée que nous avons confié à une couturière pour qu'elle en face des retouches.

Les retouches demandées ont bien été réalisées seulement le travail effectué manqué de soins et surtout elles ont provoqué un gros plis dans le dos de la robe qui n'existait pas avant. Pour modifier ce problème qu'elle même a créé, elle nous demande 25€, 25€ pour rétablir une erreur dont elle est responsable. De plus, aucune facture ne nous a été proposé.

Merci d'avance de vos réponses concernant les recours auxquels nous avons droit, vous imaginez bien le stress que cela peut provoquer à moins d'un mois de notre mariage.